

# Extrait du registre des décisions

Bureau du 13 février 2025

n° 004-25

RS - Attribution de l'accord-cadre relatif à la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux Obiet: usées

 date de convocation le 07 février 2025 • nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 31 Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux Vincent Miguet Arith Cécile Trahand Barberaz

Barby Christophe Pierreton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges Eric Delhommeau Challes-les-Eaux Josette Rémy

Chambéry Marie Bénévise - Pierre Brun - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt -

Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole Hervé Ferroud-Plattet Jacob-Bellecombette **Brigitte Bochaton** 

Jarsv La Compôte

La Motte-en-Bauges Damien Regairaz La Motte-Servolex Hélène Jacquemin

La Ravoire Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile Le Châtelard Le Noyer Les Déserts Lescheraines Montagnole **Puygros** 

Saint-Alban-Leysse Michel Dyen Saint-Baldoph Valentin Hachet Saint-Cassin Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey Christian Berthomier Saint-Jeoire-Prieuré Jean-Marc Léoutre Saint-Sulpice Marcel Ferrari Sainte-Reine Philippe Ferrari Daniel Rochaix Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

#### · conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Isabelle Dunod - de Florence Bourgeois à Thierry Repentin - de Alain Caraco à Jean-Benoît Cerino de Pierre Duperier à Cécile Trahand - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

#### conseillers excusés : 14

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz -Philippe Gamen - Max Joly - Luc Meunier - Pascal Mithieux - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier

#### **GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex 04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :

- à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires, à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

### Bureau du 13 février 2025

délibération n° 004-25

objet RS - Attribution de l'accord-cadre relatif à la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux usées

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert a été lancée le 27 novembre 2024, relative à la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux usées.

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec maximum, d'une durée d'un an à compter de sa notification et renouvelable trois fois. Il est composé de cinq lots :

- lot 1 : coagulants filière eau, UDEP,
- lot 2 : floculants filière eau, UDEP,
- lot 3 : polymères filière boues, tambours et presse à vis,
- lot 4 : polymères filière boues, centrifugeuse,
- lot 5 : acides et bases pour les désodorisations.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix: 40 %,
- valeur technique : 50 %,
- performances en matière de protection de l'environnement : 5 %,
- délai de livraison : 5 %.

La commission d'appel d'offres a attribué les accords-cadres comme suit :

Lot	Offres retenues	Montant maximal annuel HT
1	Kuhlmann France	400 000 €
2	SNF	40 000 €
3	SNF	45 000 €
4	SNF	90 000 €
5	Produits chimiques Platret	50 000 €

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accordscadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 23 janvier 2025,

## Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

**Article 1 : d'approuver** l'attribution des accords-cadres relatifs à la fourniture de réactifs pour le traitement des eaux usées comme proposé ci-dessus,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer l'accord-cadre et tous documents nécessaires à sa passation,

**Article 3 : de dire,** en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président, Thierry Repentin



# ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 004-25

Objet de l'acte : RS - Attribution de l'accord-cadre relatif à la fourniture de

produits réactifs pour le traitement des eaux usées

Classification Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 -

Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

Date de l'acte : 13 février 2025

Annexe(s): CCTP

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250213-lmc1H33063H1-DE

Identifiant unique de l'acte : Imc1H33063H1

Date de transmission en Préfecture : 17 février 2025

Date de réception en Préfecture : 17 février 2025

Date de publication sur le site internet: lundi 17 février 2025